

Monsieur Christophe MUNIESA
Directeur de la Fédération Française de Golf
68 rue Anatole France
92309 - Levallois Perret Cedex

Paris, le 26 juin 2009

Réceptionné 03 JUIL. 2009

Monsieur le Directeur,

Nous avons le plaisir de vous informer qu'à partir du 1^{er} juillet 2009, le transport de l'équipement de golf est gratuit, quelque soit la destination, à raison d'un équipement de 20 Kg maximum par personne.

Tous les autres équipements sportifs sont désormais inclus dans la franchise bagages.

Nous espérons avoir répondu à votre attente et nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations distinguées.



Martine Partrat
Responsable du Pôle Partenariats
et Synthèse Commerciale

Cpy : Laurence Vigneau, Céline Prévost